



La gestion des pelouses sèches

Situées sur les hauteurs du territoire, les bords de falaises, les versants pentus bien exposés ou les sommets des monts, les pelouses dites sèches se développent sur un sol pauvre en éléments nutritifs, peu épais où la roche est souvent visible. La plupart de ces secteurs se trouve aujourd'hui en déprise agricole mais a longtemps fait l'objet d'un entretien par l'élevage.

A partir des années 1950, le pâturage de ces espaces peu productifs a progressivement cessé laissant place à des broussailles et à une évolution progressive vers des boisements alors qu'une autre partie des surfaces a été convertie en plantation de résineux ou de vignes.

Milieus relictuels, les pelouses sèches accueillent une flore très spécifique et diversifiée et sont reconnues comme habitat d'intérêt communautaire. Elles sont attractives pour de nombreux insectes qui affectionnent cette grande diversité floristique et ces milieux chauds.

natura 2000

bassin de la Grosne et du Clunisois

Les Fiches Techniques

Caractérisation des pelouses sèches

Les éléments de reconnaissance des pelouses sont très caractéristiques :

- Roche affleurante (calcaire ou granitique selon le type de pelouses)
- Terrains pentus et/ou bien exposés au soleil
- Végétation rase dominée par des graminées avec présence de quelques arbustes épineux (prunelliers, genévriers)
- Richesse locale en orchidées
- Sol pauvre

La conjugaison de ces caractères soumet les prairies sèches à des conditions extrêmes telles que des périodes de sécheresse ou des vents froids leur donnant des faciès parfois montagnards et parfois méditerranéens voire stepmiques.

Très souvent, ces milieux se trouvent en mosaïque avec des landes ou avec des prairies sèches.

Menaces et évolution des pelouses sèches

Sur le site Natura 2000 Grosne Clunisois, les pelouses sèches occupent une surface réduite. Elles sont menacées par l'extension des domaines viticoles ou l'abandon des pratiques pastorales et en quelques années sont colonisées par les buissons et les ligneux.

Par ailleurs, des pratiques non-adaptées telles qu'une absence d'entretien, une pression de pâturage trop élevée ou bien la fertilisation de ces milieux naturellement pauvres sont autant de facteurs qui mettent en péril ces milieux fragiles.

Du fait de leur dynamique naturelle vers l'embroussaillage, un entretien de ces milieux est indispensable si l'on souhaite les conserver ainsi que les nombreuses espèces qu'ils abritent.



Pour aller plus loin...

Bonnes pratiques

Que les pelouses sèches soient d'anciens communaux ou des biens privés laissés à l'abandon, la gestion de ces terrains peu productifs peut être confiée à un agriculteur. Des mesures de gestion adaptées sont primordiales pour la sauvegarde de ces habitats naturels et de leur flore très riche.

Gestion des pelouses sèches

L'entretien de ces milieux consiste à maintenir une végétation rase par fauche, broyage ou pâturage tout en veillant à ne pas modifier ni dégrader le sol.

- Restaurer les pelouses par un défrichage et/ou un débroussaillage. Cette réouverture est à réaliser de manière sélective en conservant quelques arbustes (prunelliers, églantiers, genévriers...) qui serviront d'ombre pour le bétail et de refuge ou ressource alimentaire pour la faune.

- Maintenir les surfaces en herbe. Tout retournement ou plantation est à proscrire et ne pratiquer aucun amendement au risque de modifier la flore.

- L'entretien mécanisé par fauche ou broyage est peu pratiqué sur ces milieux du fait des terrains accidentés. Mais dans ce cas, les produits de coupe devront être exportés.

- L'entretien par un pâturage avec une pression faible est un bon compromis. Il est à doser idéalement pour qu'il n'y ait ni retour à l'embroussaillage ni dégradation du sol. Selon le bétail choisi, une intervention complémentaire manuelle pourra être nécessaire pour gérer les refus.

- Proscrire l'usage de produits anti-parasitaire à large spectre sur le bétail, nocifs pour de nombreux insectes et pour la faune qui les consomment (oiseaux, reptiles, chauves-souris).



- Afin d'assurer la pérennité de la gestion mise en place, il est possible de la formaliser par le biais d'un outil foncier tel que le bail rural à clauses environnementales ou l'obligation réelle environnementale selon le contexte foncier et les objectifs visés.

Mesures Agro-Environnementales ou contrats Natura 2000

Différents contrats sont possibles en fonction de la nature du terrain et s'il est à vocation agricole ou non. Les exploitants du site Natura 2000 (MAE) ou les propriétaires (CN2000) peuvent ainsi accéder à des financements pour la **restauration et l'entretien des pelouses sèches** et pour la mise en place d'une gestion pastorale adaptée au milieu naturel et à la conservation de la diversité floristique.



Pour un accompagnement vers la mise en place d'un plan de gestion, contactez le chargé de mission Natura 2000 natura2000.grosne.clunisois@orange.fr ou 03 85 59 13 18

